

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE RECRUTE

UN.E AUXILIAIRE DE PUERICULTURE CADRE D'EMPLOI DES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE

Contrat à durée déterminée de 1 mois (renouvelable)

Constituée autour de GRASSE, Capitale Internationale des Parfums et Sous-préfecture des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'étend sur 23 communes, 490 km² et regroupe 100 000 habitants.

Sous l'autorité de la directrice de l'établissement d'accueil, vous aurez en charge :

MISSIONS

Accueil des enfants et leurs familles :

- Etablir une relation de confiance,
- Identifier les besoins de l'enfant,
- Communiquer avec la famille au quotidien,
- Accompagner l'enfant et sa famille dans leur adaptation à la vie en collectivité,
- Prendre en charge individuellement et en groupe les enfants,
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.

Les soins à l'enfant :

- Réaliser les soins d'hygiène de l'enfant et les soins spécifiques liés à sa santé,
- Donner les repas à l'enfant en respectant ses habitudes et les règles de diététique infantile,
- Accompagner l'enfant au moment du sommeil,
- Participer à l'aménagement des espaces de vie (repos, repas, jeux) adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants,
- Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant,
- Respecter les protocoles de l'établissement.

Les activités et l'éveil :

- Organiser et animer des temps de jeux et des ateliers d'éveil en lien avec le projet pédagogique,
- Accompagner progressivement l'enfant vers l'autonomie,
- Avoir un comportement adapté à l'enfant (langage, patience, disponibilité, valorisation de l'enfant...),
- Gérer les conflits entre les enfants dans le cadre du projet pédagogique.

Le travail en équipe :

- Rendre compte de manière écrite et orale,
- Ranger et entretenir le matériel mis à disposition,
- Communiquer et échanger,
- Respecter le règlement de fonctionnement de l'établissement.

DIVERS

- Temps complet : 37h30,
- Horaires de travail : variable entre 7h30 – 18h30, du lundi au vendredi,
- Lieux de travail : Crèche Daudet à Peymeinade.

DIPLOMES, COMPETENCES, QUALITES

- Titulaire du diplôme d'état d'Auxiliaire de puériculture,
- Notions d'animation du groupe d'enfants,
- Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité,
- Capacités à réagir avec pertinence à des situations d'urgence,
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire, bon relationnel,
- Sens de l'écoute, de l'observation et de la communication,
- Capacité d'adaptation.

REMUNERATION

- Rémunération indiciaire, régime indemnitaire.

Le recrutement se fera dès que possible
Adresser les candidatures (CV et lettre de motivation)
avant le 6 juin 2025 à :

Monsieur le Président - Communauté d'Agglomération du PAYS DE GRASSE
57 Avenue Pierre Sépard – BP 91015 – 06131 Grasse Cedex
Tél : 04 97 05 22 00 – www.paysdegrasse.fr
Ou par mail : recrutement@paysdegrasse.fr